

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

Le procès-verbal de la séance ordinaire tenue à l'endroit et à l'heure habituelle le 13 novembre 2025, sous la présidence de l'honorable Roger Peter Lafond avec la présence des conseillères suivantes :

1. Stephany Rauche
2. Dale Levesque
3. Anne-Marie Butler
4. Kelsey Daly

La Directrice Générale Alana Bowes est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE à 19h00 par Roger Peter Lafond

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20251113-01

- 2.1 Proposé par : Anne-Marie Butler
Appuyé par : Kelsey Daly

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 13 novembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

3. DÉCLARATION DE CONFLIT (*le cas échéant*)

- 3.1 Aucun

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

20251113-02

- 4.1 Proposé par : Stephany Rauche
Appuyé par : Kelsey Daly

ET RÉSOLU QUE les conseillères Rauche et Daly demandent une modification au point 4.1 du procès-verbal ;

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal modifié de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2025 soit présenté à la séance du conseil de décembre pour adoption.

5. RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

5.1 **Introduction du maire**

Le maire Lafond se présente et annonce qu'il a confiance en tous les élus qui composent le conseil municipal à la suite des élections. Il annonce que les séances à huis clos sont parfois nécessaires, mais qu'il croit en la transparence et que certaines choses ne peuvent être rendues publiques qu'après des discussions à huis clos. Il aimerait voir davantage de participation de la part de la communauté, davantage d'implication et de comités à l'avenir pour aider à organiser des événements pour les personnes âgées et les jeunes, ainsi que pour la communauté dans son ensemble. Il poursuit en annonçant que les conseillers n'ont aucune autorité en dehors de la salle du conseil, et déconseille de se présenter à leur domicile pour leur faire part de plaintes, mais plutôt de les apporter au bureau municipal, où son objectif est d'être présent tous les jours. Si le bureau est fermé, vous pouvez également écrire vos préoccupations, plaintes et/ou suggestions sur papier et les déposer dans la boîte prévue à cet effet située à l'extérieur de l'entrée de la mairie.

6. CORRESPONDANCE (*10 minutes*)

6.1 **Demande de don – La Maison des Collines**

Le conseil accepte à l'unanimité d'examiner d'autres options de soins palliatifs plus proches de notre municipalité.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

6.2 Demande d'utilisation temporaire d'espaces publics – Projet Boom Des Joachims GS & McConnell

Le conseil partage les préoccupations concernant l'autorisation ministérielle pour les travaux sur les berges et demande une réunion pour obtenir plus d'informations avant de donner son accord.

7. DÉPÔT DES DOCUMENTS

7.1 Intérêts pécuniaires des membres du conseil

Tous les membres du conseil ont remis leur formulaire de déclaration d'intérêts pécuniaires au cours de cette séance ordinaire du conseil.

8. AFFAIRES À SUIVRE

8.1 Aménagement du territoire

Gail Sullivan et Jonathan Boucher, du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), ont fourni des informations concernant les projets municipaux d'aménagement du territoire. La MRC de Pontiac est responsable de la gestion des terres de la Couronne sur le territoire de la municipalité, mais le MRNF reste responsable de toutes les nouvelles demandes, baux, transferts de terres, projets, etc. Vous trouverez plus d'informations sur leur site web.

8.2 Biologiste

Envoyer un courriel de suivi au biologiste au sujet du projet de quai.

8.3 Internet par fibre optique

La conseillère Butler communiquera avec le député André Fortin au sujet des lignes Internet par fibre optique dans la municipalité afin de savoir quand nous pouvons espérer bénéficier de ces services.

8.4 Communauté isolée

Le maire discutera de la possibilité de devenir une communauté isolée avec la préfète de la MRC, Jane Toller, et étudiera les avantages et les inconvénients pour notre municipalité de devenir une communauté isolée afin de revenir sur la question.

9. CHEMINS

10. DÉPÔTOIRE & DÉCHETS

10.1 Programme de recyclage alimentaire

La conseillère Daly présente un projet de compostage aux conseillers et au public, et demande que ce programme soit présenté au conseil lors de la prochaine réunion.

11. HÔTEL DE VILLE

11.1 DEMANDE DE LOCATION DE LA MAIRIE

ATTENDU QUE le Conseil souhaite soutenir les activités sociales communautaires ;

ATTENDU QUE les résidents ont demandé à utiliser la mairie les dimanches après-midi pour jouer à des jeux de cartes sans enjeu monétaire ;

ATTENDU QUE les lois fédérales et provinciales interdisent toute forme d'argent, de pari ou de jeu ;

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

ATTENDU QUE chaque participant apportera un cadeau emballé de valeur égale (par exemple, 5 \$), les gagnants choisissant un cadeau, mais personne ne tirant de profit financier ;

ATTENDU QUE chaque participant repartira avec un cadeau de valeur égale, garantissant ainsi que l'activité reste non monétaire et conforme à la loi ;

Proposé par : Stephany Rauche

ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :

- La mairie sera mise à disposition tous les dimanches après-midi pour les activités de cartes communautaires jusqu'à nouvel ordre
- Aucun frais ne sera facturé pour la location ou l'utilisation de la mairie pour cette activité.
- Aucune somme d'argent, aucun pari ni aucun jeu d'argent ne sont autorisés à aucun moment.
- Chaque participant doit apporter un cadeau emballé de valeur identique pour la sélection des prix non monétaires.
- Les gagnants des jeux de cartes peuvent choisir un cadeau emballé, puis s'abstenir de participer au reste de la session afin de permettre la rotation et l'équité.
- Tous les participants doivent respecter les règles municipales concernant l'utilisation, le nettoyage et la fermeture des installations.
- La directrice générale est autorisée à coordonner le calendrier et les dispositions administratives.

20251113-04

11.2 HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LES FÊTES

ATTENDU QU'il est nécessaire de fixer officiellement les dates de fermeture du bureau municipal pendant les fêtes de Noël et du Nouvel An 2025 ;

Proposé par : Stephany Rauche

Appuyée par : Kelsey Daly

ET RÉSOLU QUE le bureau municipal sera fermé pour la période des fêtes du 22 décembre au 2 janvier ;

ET RÉSOLU QUE les heures d'ouverture normales reprendront le lundi 5 janvier 2026 ;

ET RÉSOLU QUE les services municipaux essentiels, y compris les interventions d'urgence des travaux publics, resteront disponibles selon les besoins et comme indiqué dans le calendrier municipal 2025 ;

ET RÉSOLU QUE cette fermeture sera communiquée au public par le biais du site web municipal, des réseaux sociaux et d'un avis affiché dans le bâtiment des boîtes aux lettres.

12. PROPRIÉTÉ MUNICIPALE

20251113-05

12.1 RENOUVELLEMENT DU BAIL DU CLSC

ATTENDU QUE le CLSC a demandé le renouvellement de son bail pour une durée de 10 ans ;

CONSIDÉRANT que le bail actuel doit être renouvelé en août 2026 ;

Proposé par : Stephany Rauche

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil approuve un autre renouvellement de bail de 3 ans pour le CLSC ;

ET RÉSOLU QUE le montant mensuel du bail sera examiné et discuté lors de la réunion du conseil de décembre avant de finaliser le taux de location.

12. PROPRIÉTÉ MUNICIPALE

13. PROTECTION CIVILE

14. PLAN D'ACTION

15. URBANISME & ZONAGE

20251113-06

15.1 COMITÉ DES DEMANDES DE DÉMOLITION

ATTENDU QUE, suite à l'adoption du projet de règlement 2023-124, il est nécessaire de créer et de maintenir un comité des demandes de démolition ;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 148.0.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), le conseil doit établir un comité chargé d'autoriser les demandes de démolition et d'exercer les autres pouvoirs qui lui sont conférés par le présent chapitre ;

ATTENDU QUE ce comité est composé de trois membres du conseil désignés par celui-ci pour un an. Leur mandat est renouvelable.

ATTENDU QUE les conseillers suivants siègent actuellement au comité des demandes de démolition :

1. Kelsey Daly
2. Stephany Rauche
3. Ann Gagnon

PAR CONSÉQUENT, il est

Proposé par : Kelsey Daly

Appuyé par : Stephany Rauche

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Rapides-des-Joachims désigne les conseillers suivants pour siéger au comité des demandes de démolition :

1. Kelsey Daly
2. Stephany Rauche
3. Dale Levesque
4. Anne-Marie Butler

ET RÉSOLU QUE le conseil réévaluera le comité lors de la séance ordinaire du conseil en novembre 2026.

16. LOISIRS & CULTURE

20251113-07

16.1 Défilé du Père Noël

Le conseil municipal a approuvé le partenariat avec la Maison des Jeunes pour le défilé annuel du Père Noël. Le défilé aura lieu le samedi 13 décembre à 13 h et se terminera à l'hôtel de ville. Le conseil municipal a autorisé la demande de dons auprès des entreprises locales afin de couvrir les prix des chars et les cadeaux de Noël pour les participants. La municipalité fera un don de 200 \$ à la Maison des Jeunes pour les cadeaux de Noël des enfants,

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

conformément à la politique en matière de dons et de commandites. Les conseillères Rauche et Daly solliciteront des dons, et la municipalité fournira la lettre officielle de demande de dons. Les trois meilleurs chars seront jugés en secret cette année, au lieu de demander à tous les participants de remplir un bulletin de vote.

20251113-08

16.2 Financement du programme Célébrons le Canada 2026

ATTENDU QUE le programme de financement Célébrons le Canada finance des activités communautaires visant à célébrer et à promouvoir la Journée nationale des peuples autochtones le 21 juin, la fête de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin, la Journée du multiculturalisme canadien le 27 juin et la fête du Canada le 1er juillet ;

ATTENDU QUE ces célébrations permettent aux Canadiens d'apprécier la diversité culturelle, ethnique, linguistique et géographique du Canada ;

ATTENDU QUE les résultats attendus du soutien apporté par le programme de financement Célébrons le Canada aux activités communautaires comprennent :

- Donner accès à des célébrations partout au Canada, afin de permettre à tous les Canadiens d'apprécier la diversité culturelle, ethnique, linguistique et géographique du Canada
- Créer des occasions pour les Canadiens de participer à des célébrations qui suscitent un sentiment de fierté et d'appartenance au Canada

CONSIDÉRANT que la date limite de dépôt des demandes est le vendredi 21 novembre 2025 ;

Proposé par : Stephany Rauche
Appuyé par : Kelsey Daly

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la directrice générale, Alana Bowes, à présenter une demande de financement au titre du programme Célébrons le Canada au nom de la municipalité de Rapides-des-Joachims ;

ET RÉSOLU QUE la demande soumise concerne le projet d'événement intitulé CMD2026–RDJ qui aura lieu le samedi 27 juin 2026 ;

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Rapides-des-Joachims demande un financement de 3 500 \$ pour l'événement.

20251113-09

17. CAMPING & AIRE DE PIQUE-NIQUE

17.1 Demande du campeur saisonnier # 2

Le Conseil a examiné la demande d'un campeur saisonnier du camping McConnell qui souhaitait obtenir l'autorisation de vendre sa caravane directement sur l'emplacement qui lui avait été attribué. Il est important de noter que le campeur n'a pas versé la caution de 500 dollars pour l'emplacement et a confirmé par écrit qu'il ne reviendrait pas pour la saison 2026.

ATTENDU QUE, après examen, le conseil a rejeté la demande à l'unanimité ;

ATTENDU QUE la décision du conseil est fondée sur les considérations suivantes :

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

- Équité et précédent : autoriser une vente privée sur l'emplacement loué créerait un précédent contraire aux procédures établies du terrain de camping et au système de liste d'attente conçu pour garantir un accès équitable à tous les campeurs.
- Séparation des biens : les emplacements de camping sont loués par la municipalité, tandis que les caravanes et les effets personnels restent des biens privés ; la municipalité ne peut garantir que les personnes inscrites sur la liste d'attente seraient intéressées par l'achat de la caravane ou des accessoires (par exemple, abri, terrasse, etc.).
- Impact administratif : autoriser les ventes privées sur place entraînerait des retards administratifs et nuirait à la préparation en temps voulu des emplacements pour la saison à venir.

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le campeur doit retirer la caravane et tous ses effets personnels du site avant le week-end d'ouverture en mai, conformément à l'article 4.3 du règlement n° 2024-0502-01 ;

ET IL EST RÉSOLU QUE l'administration municipale se coordonnera avec le campeur au printemps pour organiser le déménagement.

18. ÉCLAIRAGE PUBLIC & ENVIRONNEMENT

18.1 Lumière de rue éteint au bout de la rue Sainte-Anne

19. INSPECTEUR EN BÂTIMENT

19.1 1 permis de fausse septique émis

20. DIVERS

20251113-10

20.1 NOMINATION D'UN ADJOINT AU MAIRE

ATTENDU QUE, conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec, le conseil doit nommer un adjoint au maire afin de pallier l'absence éventuelle du maire ;

ATTENDU QUE le conseil nomme Kelsey Daly au poste de maire adjoint afin de servir et de représenter la municipalité de Rapides-des-Joachims lorsque le maire, Roger Peter Lafond, est absent ou empêché ;

Proposé par : Dale Levesque
Appuyé par : Anne-Marie Butler

ET IL EST RÉSOLU d'adopter Kelsey Daly comme adjointe au maire.

20251113-11

20.2 SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LA BANQUE SCOTIA

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une élection municipale générale à Rapides-des-Joachims le 2 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT que Roger Peter Lafond a prêté serment en tant que maire le 23 octobre 2025, élu sans opposition ;

CONSIDÉRANT que des corrections doivent être apportées à la Banque Scotia afin de préciser ces changements de signatures autorisées ;

Proposé par : Anne-Marie Butler
Appuyé par : Dale Levesque
Et résolu à l'unanimité

QUE M. Roger Peter Lafond, maire, Kelsey Daly, maire adjoint, et Mme Alana Bowes, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

signer conjointement tous les chèques, traites, billets à ordre et autres documents pour la municipalité de Rapides-des-Joachims, pour les comptes détenus à la Banque Scotia ;

QUE les personnes autorisées en vertu du paragraphe précédent, et chacune d'entre elles séparément, soient autorisées à recevoir de la Banque Scotia les relevés de compte, les chèques payés et autres effets débités du compte de la municipalité ;

QUE le maire, le maire adjoint, le directeur général et le secrétaire-trésorier soient nommés représentants de la municipalité de Rapides-des-Joachims en ce qui concerne les emprunts que celle-ci pourrait contracter;

QUE ces personnes puissent également, au nom et pour le compte de la municipalité de Rapides-des-Joachims, signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet aux règlements et garanties de prêt de la municipalité de Rapides-des-Joachims, pour tous les comptes détenus à la Banque Scotia.

20251113-12

20.3 SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LA CAISSE DESJARDINS

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une élection municipale générale à Rapides-des-Joachims le 2 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT que Roger Peter Lafond a été assermenté comme maire le 23 octobre 2025, élu sans opposition ;

CONSIDÉRANT que des corrections doivent être apportées à la Caisse Desjardins afin de préciser ces changements de signatures autorisées ;

Proposé par : Stephany Rauche
Appuyé par : Kelsey Daly
Et résolu à l'unanimité

QUE M. Roger Peter Lafond, maire, Kelsey Daly, mairesse adjointe, Gérard Labelle, comptable, et Mme Alana Bowes, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à signer conjointement tous les chèques, traites, billets à ordre et autres documents pour la municipalité de Rapides-des-Joachims, pour les comptes détenus à la Caisse Desjardins ;

QUE les personnes autorisées en vertu du paragraphe précédent, et chacune d'entre elles séparément, soient autorisées à recevoir de la Caisse Desjardins les relevés de compte, les chèques payés et autres effets imputés au compte de la municipalité ;

QUE le maire, le maire adjoint, le comptable et la directrice générale et greffière-trésorière soient nommés représentants de la municipalité de Rapides-des-Joachims en ce qui concerne les emprunts que celle-ci pourrait contracter ;

QUE ces personnes puissent également, au nom et pour le compte de la Municipalité de Rapides-des-Joachims, signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet aux règlements de prêt et aux garanties de la Municipalité de Rapides-des-Joachims, pour tous les comptes détenus à la Caisse Desjardins.

OFFRE D'EMPLOI – SUPERVISEUR DES TRAVAUX PUBLICS
La conseillère Rauche propose de créer le poste de superviseur des travaux publics, qui serait un poste à temps plein toute l'année, avec plus

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

de responsabilités et un salaire plus moderne. Il est également mentionné que le poste d'inspecteur des bâtiments serait intégré à ce poste. Un atelier est demandé avant la publication de l'offre d'emploi.

20251113-13

ATTENDU QUE la municipalité de Rapides-des-Joachims doit assurer l'entretien, le fonctionnement et la sécurité adéquats des infrastructures municipales, des routes et des espaces publics ;

ATTENDU QUE le service des travaux publics a besoin de personnel supplémentaire pour répondre aux besoins opérationnels actuels et futurs;

ATTENDU QUE le conseil souhaite autoriser la publication d'un poste de superviseur des travaux publics, avec la possibilité de pourvoir ce poste de manière permanente, saisonnière ou sur appel, en fonction des besoins actuels de la municipalité ;

ATTENDU QUE le processus de recrutement doit être mené conformément aux politiques municipales en matière de ressources humaines et aux dispositions budgétaires ;

Proposé par : Stephany Rauche
Appuyé par : Anne-Marie Butler

ET IL EST RÉSOLU QUE le poste de superviseur des travaux publics soit affiché immédiatement, en précisant que le poste peut être pourvu à titre permanent, saisonnier ou sur appel, en fonction des besoins opérationnels de la municipalité ;

ET IL EST RÉSOLU QUE les fonctions du poste comprennent, sans s'y limiter, l'entretien général et l'exploitation des routes, des équipements, des bâtiments et des infrastructures municipaux, ainsi que le déneigement et d'autres tâches de travaux publics qui lui sont assignées ;

ET IL EST RÉSOLU QUE le directeur général est autorisé à préparer et à publier l'offre d'emploi à la suite d'un atelier avec le conseil, à examiner les candidatures, à mener des entretiens avec le maire et les membres du conseil disponibles et à recommander un candidat approprié au conseil pour nomination ;

ET IL EST RÉSOLU QUE le salaire de départ pour ce poste soit fixé à 25 \$/heure.

20.5 OFFRE D'EMPLOI – INSPECTEUR MUNICIPAL DES BÂTIMENTS

20251113-14

ATTENDU QUE la municipalité de Rapides-des-Joachims est chargée de veiller au respect des règlements et des codes applicables en matière de construction, de rénovation et d'aménagement du territoire ;

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment actuel a informé le conseil municipal de son départ à la retraite imminent ;

ATTENDU QU'il est essentiel d'assurer une transition en douceur et la continuité des services municipaux en recrutant et en formant un successeur avant le départ à la retraite de l'inspecteur en bâtiment actuel ;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de maintenir une administration efficace et légale des permis, des inspections et de l'application des règlements relatifs à la construction et au zonage ;

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

ATTENDU QUE le processus d'embauche doit être mené conformément aux politiques de ressources humaines de la municipalité et dans les limites du budget approuvé ;

Proposé par : Dale Levesque
Appuyé par : Kelsey Daly

ET RÉSOLU QUE le poste d'inspecteur en bâtiment soit affiché immédiatement, sous forme de contrat d'un an, dans le but d'embaucher un candidat qualifié qui pourra recevoir une formation et un mentorat appropriés de la part de l'inspecteur en bâtiment actuel avant son départ à la retraite ;

ET RÉSOLU QUE le poste peut être offert à titre permanent, à temps partiel ou sur appel, selon les besoins opérationnels de la municipalité et les qualifications des candidats ;

ET RÉSOLU QUE les fonctions du poste comprennent, sans s'y limiter :

- Examiner et délivrer les permis de construire et de rénovation ;
- Effectuer des inspections sur place afin de vérifier la conformité avec les règlements municipaux, le code du bâtiment et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- Préparer les rapports d'inspection, la correspondance et les avis de non-conformité ; et
- Conseiller les résidents, les entrepreneurs et les promoteurs immobiliers sur les règlements municipaux applicables.

ET RÉSOLU QUE le directeur général est autorisé à préparer et à publier l'offre d'emploi à la suite d'un atelier avec le conseil, à examiner les candidatures, à mener des entrevus avec le maire et les membres du conseil disponibles et à recommander un candidat approprié au conseil pour nomination ;

ET RÉSOLU QUE les conditions d'emploi, la rémunération et la date d'entrée en fonction seront déterminées par le conseil au moment de la nomination, conformément à la politique municipale et aux dispositions budgétaires ;

ET RÉSOLU QUE le nouvel inspecteur des bâtiments travaillera en collaboration avec l'inspecteur qui prend sa retraite pendant une période de formation et de transition, afin d'assurer un transfert efficace des connaissances et la continuité des services.

20.6 OFFRE D'EMPLOI – ASSISTANT DU DG / GREFFIER-TRÉSORIER

20251113-15

ATTENDU QUE le directeur général / greffier-trésorier a informé le conseil municipal d'un prochain congé de maternité, pendant lequel la continuité des services administratifs et financiers doit être assurée ;

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal souhaite soumettre cette offre d'emploi à un atelier afin de discuter d'autres options avant de la présenter à nouveau lors de la réunion de décembre.

20251113-16

20.7 FINANCEMENT DU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (EEC) 2026

CONSIDÉRANT que l'appel à candidatures pour le programme Emplois d'été Canada (EEC) prendra fin le 11 décembre 2025 à 23 h 59 cette année ;

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

ATTENDU QUE le conseil autorise la directrice générale, Alana Bowes, à présenter une demande pour deux (2) étudiants d'été pour 2026 au nom de la municipalité de Rapides-des-Joachims ;

Proposé par : Stephany Rauche

Appuyé par : Dale Levesque

ET RÉSOLU de présenter une demande pour un étudiant d'été à titre d'adjoint de bureau ;

ET RÉSOLU de postuler pour un étudiant en travaux publics/camping ;

ET RÉSOLU QUE les postes seront rémunérés au salaire minimum à raison de 30 heures par semaine pendant une période de huit semaines.

20251113-17

20.8 Gestion des réunions du conseil – Ordre et décorum

Le maire annonce qu'à partir de décembre, les réunions du conseil seront enregistrées. Adopté à l'unanimité.

20251113-18

20.9 Don en mémoire de Brenda Meilleur

La conseillère Daly propose de contacter une famille locale afin de mettre en place un don conformément à la politique de don et de parrainage n° 2022-04.

20.10 Politique relative aux bottes de travail

La conseillère Rauche propose de soumettre un projet de politique sur les bottes de travail à l'examen avant l'adoption du budget. Cette politique consisterait à rembourser aux employés une somme allouée pour l'achat de bottes de travail à embout d'acier.

20.11 Avantages sociaux des employés

Le conseillère Rauche s'enquiert des régimes d'avantages sociaux collectifs pour les employés municipaux et demande que les options et les prix soient présentés avant l'adoption du budget.

21. PERIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

21.1 Visiteurs: Roger Chouinard, Doris Larochelle, Kandis Meilleur, Maureen Sarrazin, Phillip Cook, Louise Meilleur, Russell Meilleur, Lucienne Paquette

22. ADMINISTRATION

20251113-19

22.1 Liste des dépenses

Proposé par : Kelsey Daly

Appuyé par : Stephany Rauche

ET RÉSOLU QUE Le conseil approuve et autorise le paiement des dépenses pour la période entre le 1 octobre 2025 et le 10 novembre 2025 au montant de 72 828,44 \$

Adoptée à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Alana Bowes, soussigné greffière-trésorière, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la marge de crédit de la Municipalité est suffisante pour ces dépenses

Greffière-trésorière

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

**La conseillère Stephany Rauche suspend la séance à 21h24.
La conseillère Daly reprend la séance à 21h32.**

23. HUIS-CLOS

La conseillère Daly propose de passer à huis clos à 21h32.

- 23.1 Lettre de divulgation au conseil
- 23.2 Projet de grille salariale
- 23.3 Injonction judiciaire
- 23.4 Discussion préliminaire sur le budget
- 23.5 Évaluations du rendement
- 23.6 Remorques

La conseillère Daly propose de lever la séance à huis clos à 22h44.

24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20251113-20

- 24.1 Proposé par : Stephany Rauche
Appuyé par : Anne-Marie Butler

ET RÉSOLU de lever l'assemblée du 13 novembre 2025 à 22h44

Adoptée à l'unanimité

Maire

Greffière-Trésorière

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

Minutes of the ordinary session held at the usual time and place on November 13, 2025 under the Chairmanship of his Worship, Roger Peter Lafond, with the following councillors present:

1. Stephany Rauche
2. Dale Levesque
3. Anne-Marie Butler
4. Kelsey Daly

The Director General Alana Bowes is also present.

1. OPENING OF THE SESSION at 7:00PM by Roger Peter Lafond

2. ADOPTION OF THE AGENDA

20251113-01

- 2.1 Moved by: Anne-Marie Butler
Seconded by: Kelsey Daly

AND RESOLVED adopted the agenda of November 13, 2025

Carried unanimously

3. DECLARATION OF CONFLICT (*if applicable*)

- 3.1 None

4. ADOPTION OF THE MINUTES

20251113-02

- 4.1 Moved by: Stephany Rauche
Seconded by: Kelsey Daly

AND RESOLVED THAT an amendment to item 4.1 of the minutes is requested by councillor Rauche and councillor Daly;

AND RESOLVED THAT the amended minutes of ordinary session held on October 2, 2025 be brought back to the December council meeting for adoption.

Carried unanimously

5. MAYOR'S AND COUNCILLOR'S REPORT

5.1 **Mayors Introduction**

Mayor Lafond introduces himself and announces that he is confident in all of the elected officials forming the municipal council following the election. He announces that in-camera sessions are sometime necessary, but that he believe in transparency and certain things can only be made public following in-camera discussions. He would like to see more participation from the community, more involvement and committees going forward to help with events for the seniors and the youth, and the community as a whole. He goes on to announce that councillors have no authority outside of the council chamber walls, he advises against showing up to their houses with complaints, and bringing them to the municipal office instead, where his goal is to be in the office daily. If the office is closed, you are also welcome to write your concerns, complaints and/or suggestions down on paper and leave them in the drop box located outside the entrance of town hall.

6. CORRESPONDANCE (*10 minutes*)

6.1 **Donation Request – La Maison des Collines**

Council unanimously agrees to look into other palliative care options in closer proximity to our municipality.

6.2 **Request for Temporary Use of Public Access Areas – Des Joachims GS & McConnell Boom Project**

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS

Council shares concerns regarding ministry approval for works on shorelines and requests a meeting for further information prior to providing approval.

7. TABLING OF DOCUMENTS

7.1 Pecuniary interests of council members

All members of council have submitted their pecuniary interest forms during this regular sitting of council

8. FOLLOW-UP

8.1 Land Development

Gail Sullivan and Jonathan Boucher from the Ministry of Natural Resources and Forests (MRNF) have provided information regarding municipal land development projects. The MRC de Pontiac is in charge of the management of crown land on the territory of the Municipality, however the MRNF is still in charge of any new requests, leases, land transfers, projects, etc. More information can be found on their website.

8.2 Biologist

Send a follow-up e-mail to biologist on dock project.

8.3 Fibre Optic Internet

Councillor Butler will contact MP André Fortin regarding the fibre optic internet lines in the municipality to inquire when we can expect to receive these services.

8.4 Isolated Community

The Mayor will discuss the possibility of becoming an isolated community with MRC Warden Jane Toller, and research the pros and cons of our municipality potentially becoming an isolated community to bring back to the table.

9. ROADS

10. DUMP & GARBAGE

10.1 Food Cyler Program

Councillor Daly brings a composting project to the table and shares with councillors and the public and requests to have this program presented to council at the next meeting.

11. TOWN HALL

20251113-03

11.1 TOWN HALL RENTAL REQUEST

WHEREAS Council wishes to support community social activities;

WHEREAS residents have requested use of the Town Hall on Sunday afternoons to play non-monetary card games;

WHEREAS no money, betting, or gambling is permitted under federal and provincial law;

WHEREAS participants will each bring a wrapped gift of equal value (e.g., \$5), with winners selecting a gift but no one gaining financially;

WHEREAS each participant will leave with a gift of equal value, ensuring the activity remains non-monetary and compliant with the law;

Moved by: Stephany Rauche

AND UNANIMOUSLY RESOLVED THAT:

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

- The Town Hall be made available every Sunday afternoon for community card activities until further notice
- No fee shall be charged for rental or use of the Town Hall for this activity.
- No money, betting, or gambling is permitted at any time.
- Each participant must bring one wrapped gift of identical value for non-monetary prize selection.
- Card-game winners may choose a wrapped gift and then sit out the remainder of the session to allow rotation and fairness.
- All participants must follow municipal rules regarding facility use, cleaning, and closing.
- The Directrice générale is authorized to coordinate scheduling and administrative arrangements.

20251113-04

11.2 MUNICIPAL OFFICE HOLIDAY HOURS

WHEREAS it is necessary to formally establish the municipal office holiday closure dates for the 2025 Christmas and New Year period;

Moved by: Stephany Rauche

Seconded by: Kelsey Daly

AND RESOLVED THAT The Municipal Office will be **closed for the holiday period from December 22nd to January 2nd**;

AND RESOLVED THAT Regular office hours will **resume on Monday, January 5th 2026**;

AND RESOLVED THAT Essential municipal services, including emergency public works response, will remain available as required and as set out in the 2025 municipal calendar;

AND RESOLVED THAT This closure will be communicated to the public through the municipal website, social media, and a posted notice in the mailbox building.

20251113-05

12. MUNICIPAL PROPERTY

12.1 CLSC LEASE RENEWAL

WHEREAS the CLSC has requested a 10-year lease renewal;

CONSIDERING the current lease is set to renew in August of 2026;

Moved by: Stephany Rauche

AND UNANIMOUSLY RESOLVED THAT council approves another 3-year lease renewal for the CLSC;

AND RESOLVED THAT the monthly lease amount will be reviewed and discussed at the December council meeting prior to finalizing the rental rate.

13. CIVIL PROTECTION

14. ACTION PLAN

20251113-06

15. URBANISM & ZONING

15.1 DEMOLITION APPLICATIONS COMMITTEE

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

WHEREAS following the adoption of draft By-Law 2023-124, it is necessary to create and maintain a demolition applications committee;

WHEREAS in accordance with Article 148.0.3 of the Act respecting land use planning and development (chapter A 19.1), The council must establish a committee to authorize applications for demolition and to exercise any other powers conferred on it by this chapter;

WHEREAS this committee shall be composed of three council members designated by the council for one year. Their term is renewable.

WHEREAS the following councillors are currently on the demolition applications committee;

1. Kelsey Daly
2. Stephany Rauche
3. ~~Ann Gagnon~~

THEREFORE, it is

Moved by: Kelsey Daly

Seconded by: Stephany Rauche

AND RESOLVED THAT the council of Rapides-des-Joachims designates the following councillors for the Demolition Application Committee:

1. Kelsey Daly
2. Stephany Rauche
3. Dale Levesque
4. Anne-Marie Butler

AND RESOLVED THAT council will review the committee at the regular sitting of council in November of 2026.

16. RECREATION & CULTURE

20251113-07

16.1 Santa Claus Parade

Council approved partnering with the Maison des Jeunes for the annual Santa Claus Parade. The parade will take place on Saturday, December 13th at 1:00 p.m. and finish at Town Hall. Council authorized requesting donations from local businesses to help cover float prizes and Christmas goodies for participants. The Municipality will donate \$200 to the Maison des Jeunes toward Christmas gifts for the children, in accordance with the Donations and Sponsorship Policy. Councillors Rauche and Daly will solicit donations, and the Municipality will provide the official donation request letter. The top 3 floats will be secretly judged this year, as opposed to having all participants fill out a ballot to vote.

20251113-08

16.2 Celebrate Canada Program Funding 2026

WHEREAS the Celebrate Canada funding program provides funding to community-based activities celebrating and promoting National Indigenous Peoples Day on June 21, Saint-Jean Baptiste Day on June 24, Canadian Multiculturalism Day on June 27 and Canada Day on July 1;

WHEREAS these celebrations enable Canadians to appreciate Canada's cultural, ethnic, linguistic and geographic diversity;

WHEREAS the expected results of Celebrate Canada' funding program's support of community-based activities include:

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

- Providing access to celebrations across Canada, to enable all Canadians to appreciate Canada’s cultural, ethnic, linguistic and geographic diversity
- Creating opportunities for Canadians to participate in celebrations that create a sense of pride and belonging to Canada

CONSIDERING the application deadline is Friday, November 21st 2025;

Moved by: Stephany Rauche
Seconded by: Kelsey Daly

AND RESOLVED THAT council authorizes the director general, Alana Bowes, to apply for the Celebrate Canada Funding on behalf of the Municipality of Rapides-des-Joachims;

AND RESOLVED THAT the application submitted be for the event project named CMD2026–RDJ which will be held on Saturday, June 27th, 2026;

AND RESOLVED THAT the Municipality of Rapides-des-Joachims request project funding in the amount of \$3,500 for the event.

17. CAMPGROUND & PICNIC AREA

20251113-09

17.1 Request from seasonal camper site #2

Council considered a request from a seasonal camper at Camping McConnell seeking authorization to sell their camping trailer directly on their assigned site. It is important to note that the camper did not pay their \$500 site deposit and has confirmed in writing that they will not be returning for the 2026 season.

WHEREAS, Following review, Council unanimously refused the request;

WHEREAS Council’s decision is based on the following considerations:

- **Fairness and Precedent:** Allowing a private sale on the rented site would create a precedent contrary to established campground procedures and the waiting list system designed to ensure fair access for all campers.
- **Separation of Assets:** Campsites are rented by the Municipality, while trailers and personal items remain private property; the Municipality cannot guarantee that individuals on the waiting list would be interested in purchasing the trailer or accessories (e.g., shed, deck, etc).
- **Administrative Impact:** Permitting on-site private sales would cause administrative delays and interfere with timely preparation of sites for the upcoming season.

AND UNANIMOUSLY RESOLVED THAT the camper must remove the trailer and all personal belongings from the site before the opening weekend in May, in accordance with article 4.3 of By-law No. 2024-0502-01;

AND RESOLVED THAT Municipal administration will coordinate with the camper in the spring to arrange removal.

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

18. STREET LIGHTS & ENVIRONMENT

18.1 Streetlight out at the end of Rue Sainte-Anne

19. BUILDING INSPECTOR

19.1 1 septic permit issued

20. MISCELLANEOUS

20251113-10

20.1 APPOINT DEPUTY MAYOR

WHEREAS under article 116 of the Municipal Code of Quebec, the council must appoint a deputy mayor in order to compensate for the potential absence of the mayor;

WHEREAS Council appoints Kelsey Daly as Deputy Mayor to serve and represent the Municipality of Rapides des Joachims when the Mayor, Roger Peter Lafond is absent or otherwise unable;

Moved by: Dale Levesque
Seconded by: Anne-Marie Butler

AND RESOLVED to adopt Kelsey Daly as Deputy Mayor

20251113-11

20.2 AUTHORIZED SIGNATORIES FOR SCOTIABANK

CONSIDERING there was a general municipal election in Rapides-des-Joachims on November 2, 2025;

CONSIDERING Roger Peter Lafond was sworn in as Mayor on October 23rd, 2025 elected unopposed;

CONSIDERING that corrections must be made to Scotiabank to specify these changes of authorized signatures;

Moved by: Anne-Marie Butler
Seconded by: Dale Levesque
And unanimously resolved

THAT Mr. Roger Peter Lafond; Mayor, Kelsey Daly; Deputy Mayor and Ms. Alana Bowes; Director General and Secretary-Treasurer, be authorized to jointly sign all checks, drafts, promissory notes and other items for the Municipality of Rapides-des-Joachims, for accounts held at Scotiabank;

THAT the persons authorized under the preceding paragraph, and each of them separately, be authorized to receive from Scotiabank statements of accounts, paid checks and other items charged to the Municipality's account;

THAT the mayor, deputy mayor and the director general and secretary-treasurer, be appointed as representatives of the Municipality of Rapides-des-Joachims with regard to the loans that the latter may contract;

THAT these persons may also, for and on behalf of the Municipality of Rapides-des-Joachims, sign all the documents necessary to give full effect to the loan regulations and guarantees of the Municipality of Rapides-des-Joachims, for all accounts held at Scotiabank.

20251113-12

**20.3 AUTHORIZED SIGNATORIES FOR THE CAISSE
DESJARDINS**

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

CONSIDERING there was a general municipal election in Rapides-des-Joachims on November 2, 2025;

CONSIDERING Roger Peter Lafond was sworn in as Mayor on October 23rd, 2025 elected unopposed;

CONSIDERING that corrections must be made to the Caisse Desjardins to specify these changes of authorized signatures;

Moved by: Stephany Rauche

Seconded by: Kelsey Daly

And unanimously resolved

THAT Mr. Roger Peter Lafond; Mayor, Kelsey Daly; Deputy Mayor, Gerard Labelle; Accountant and Ms. Alana Bowes; Director General and Secretary-Treasurer, be authorized to jointly sign all checks, drafts, promissory notes and other items for the Municipality of Rapides-des-Joachims, for accounts held at the Caisse Desjardins;

THAT the persons authorized under the preceding paragraph, and each of them separately, be authorized to receive from the Caisse Desjardins statements of accounts, paid checks and other items charged to the Municipality's account;

THAT the mayor, deputy mayor, accountant and the director general and secretary-treasurer, be appointed as representatives of the Municipality of Rapides-des-Joachims with regard to the loans that the latter may contract;

THAT these persons may also, for and on behalf of the Municipality of Rapides-des-Joachims, sign all the documents necessary to give full effect to the loan regulations and guarantees of the Municipality of Rapides-des-Joachims, for all accounts held at the Caisse Desjardins.

20.4 JOB POSTING – PUBLIC WORKS SUPERVISOR

Councillor Rauche motions to create the position of Public Works Supervisor and for it to be a full-time position year-round with more responsibility and at a more modern rate. It is also mentioned that the position of building inspector be integrated into this position. A workshop is requested before the posting of the job offer.

20251113-13

WHEREAS the Municipality of Rapides-des-Joachims must ensure the proper maintenance, operation, and safety of municipal infrastructure, roads, and public spaces;

WHEREAS the Public Works Department requires additional staffing to meet current and upcoming operational needs;

WHEREAS Council wishes to authorize the posting of a position for a Public Works Supervisor, with flexibility to fill the role as permanent, seasonal, and on-call, depending on the ongoing needs of the municipality;

WHEREAS the hiring process shall be carried out in accordance with municipal human resources policies and budgetary provisions;

Moved by: Stephany Rauche

Seconded by: Anne-Marie Butler

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

AND RESOLVED THAT The position of Public Works Supervisor be posted immediately, specifying that the position may be filled as permanent, seasonal, and on-call, based on the municipality's operational requirements;

AND RESOLVED THAT The duties of the position shall include, without limitation, general maintenance and operation of municipal roads, equipment, buildings, and infrastructure, as well as snow removal and other public works tasks as assigned;

AND RESOLVED THAT The Director General is authorized to prepare and publish the job posting following a workshop with council, review applications, conduct interviews with the mayor and available council members and recommend a suitable candidate to Council for appointment;

AND RESOLVED THAT The starting wage for this position be set at \$25/hour.

20.5 JOB POSTING – MUNICIPAL BUILDING INSPECTOR

20251113-14

WHEREAS the Municipality of Rapides-des-Joachims is responsible for ensuring compliance with applicable building, renovation, and land-use planning by-laws and regulations;

WHEREAS the current Building Inspector has advised Council of their forthcoming retirement;

WHEREAS it is essential to ensure a smooth transition and the continuity of municipal services by recruiting and training a successor prior to the retirement of the current Building Inspector;

WHEREAS Council recognizes the importance of maintaining efficient and lawful administration of permits, inspections, and enforcement related to construction and zoning;

WHEREAS the hiring process shall be conducted in accordance with the Municipality's human resources policies and within the limits of the approved budget;

Moved by: Dale Levesque
Seconded by: Kelsey Daly

AND RESOLVED THAT The position of Building Inspector be posted immediately, as a one-year contract, with the objective of hiring a qualified candidate who can receive appropriate training and mentorship from the current Building Inspector prior to their retirement;

AND RESOLVED THAT The position may be offered as permanent, part-time, or on-call, depending on the Municipality's operational needs and the qualifications of applicants;

AND RESOLVED THAT The duties of the position shall include, without limitation:

- Reviewing and issuing building and renovation permits;
- Conducting site inspections to verify compliance with municipal by-laws, the Building Code, and the Planning and Development Act (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme);
- Preparing inspection reports, correspondence, and notices of non-compliance; and

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

- Advising residents, contractors, and developers on applicable municipal regulations.

AND RESOLVED THAT The Director General is authorized to prepare and publish the job posting following a workshop with council, review applications, conduct interviews with the mayor and available council members and recommend a suitable candidate to Council for appointment;

AND RESOLVED THAT The terms of employment, remuneration, and start date shall be determined by Council at the time of appointment, in accordance with municipal policy and budgetary provisions;

AND RESOLVED THAT The new Building Inspector shall work in collaboration with the retiring inspector for a training and transition period, to ensure effective knowledge transfer and uninterrupted service delivery.

20.6 JOB POSTING – DG / CLERK-TREASURER ASSISTANT

20251113-15

WHEREAS the Director General / Clerk-Treasurer has advised Council of an upcoming maternity leave, during which continuity of administrative and financial services must be ensured;

AND RESOLVED THAT council wishes to bring this job posting to a workshop to discuss further options before bringing it back to the December meeting.

20251113-16

20.7 CANADA SUMMER JOBS (CSJ) 2026 FUNDING

CONSIDERING the Canada Summer Jobs (CSJ) program Call for Applications will close on December 11, 2025 at 11:59 p.m. this year;

WHEREAS council authorizes director general, Alana Bowes, to apply for two (2) summer students for 2026 on behalf of the municipality of Rapides-des-Joachims;

Moved by: Stephany Rauche
Seconded by: Dale Levesque

AND RESOLVED to apply for an office assistant summer student;

AND RESOLVED to apply for a public works/campground student;

AND RESOLVED THAT the positions will be paid minimum wage at 30 hours/week for an eight-week period.

20251113-17

20.8 Council Meeting Management – Order and decorum

The Mayor discloses that starting in December, council meetings will be audio recorded. Unanimously carried.

20251113-18

20.9 Donation in memory of Brenda Meilleur

Councillor Daly motions to reach out to a local family to set up a donation as per the donation and sponsorship policy N°2022-04.

20.10 Work boot Policy

Councillor Rauche motions to bring a draft work boot policy to the table to be considered before the adoption of the budget. This would consist of the Municipality re-imbursing employees an allotted amount of money for steel toe work boots.

***PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE
RAPIDES-DES-JOACHIMS***

20.11 **Employee Benefits**

Councillor Rauche inquires about group benefit plans for municipal employees and requests options and pricing be presented prior to the adoption of the budget.

21. QUESTION PERIOD *(15 minutes)*

21.1 Visitors: Roger Chouinard, Doris Larochelle, Kandis Meilleur, Maureen Sarrazin, Phillip Cook, Louise Meilleur, Russell Meilleur, Lucienne Paquette

22. ADMINISTRATION

22.1 **Expense list**

Moved by: Kelsey Daly

Seconded by: Stephany Rauche

AND RESOLVED THAT Council approves and authorizes the payment of expenses for the period between October 1, 2025 and November 10, 2025 for the amount of \$72,828.44

Carried unanimously

CERTIFICATE OF AVAILABILITY OF CREDIT

I, Alana Bowes, the undersigned Clerk-Treasurer, in accordance with Article 961 of the Quebec Municipal Code, certify line of credit with the Municipality has sufficient funds for these expenditures

Clerk-Treasurer

Councillor Stephany Rauche calls a recess at 9:24PM

Councillor Daly calls the meeting back to order at 9:32PM

23. IN CAMERA

Councillor Daly motions to go into in camera at 9:32PM

- 23.1 Disclosure Letter to Council
- 23.2 Draft Salary Grid
- 23.3 Court Injunction
- 23.4 Preliminary Budget Discussion
- 23.5 Performance Evaluations
- 23.6 Trailers

Councillor Daly motions to go out of in camera at 10:44PM

24. CLOSING OF THE MEETING

24.1 Moved by: Stephany Rauche
Seconded by: Anne-Marie Butler

AND RESOLVED to close the meeting of November 13, 2025 at 10:44PM

Carried unanimously

Mayor

Clerk-Treasurer